

(Du 13 septembre 1940.)

Le Conseil fédéral a constaté que le referendum contre la loi fédérale modifiant les articles 103 et 104 de la loi du 12 avril 1907 sur l'organisation militaire (obligation de l'instruction militaire préparatoire) a abouti, attendu qu'il était appuyé par 48 812 signatures valables.

(Du 16 septembre 1940.)

MM. Eugen Isler, directeur d'arrondissement postal de I<sup>re</sup> classe à Zurich, Charles Nicoud, directeur d'arrondissement postal de II<sup>e</sup> classe à Neuchâtel, et Alfred Dietiker, directeur d'arrondissement postal de II<sup>e</sup> classe à Bâle, sont autorisés, avec remerciements pour les services rendus, à faire valoir leurs droits à la retraite dès le 1<sup>er</sup> janvier 1941.

2144

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

### Recettes de l'administration des douanes dans les années 1939 et 1940.

Mois	1939	1940	1940	
			Plus-value	Moins-value
	fr.	fr.	fr.	fr.
Janvier . . . . .	17 748 694.34	20 466 524.50	2 717 830.16	
Février . . . . .	19 672 379.50	22 372 369.02	2 699 989.52	
Mars . . . . .	25 855 045.31	28 440 375.63	2 585 330.32	
Avril . . . . .	25 695 862.38	28 951 275.56	3 255 413.18	
Mai . . . . .	27 243 834.13	24 404 627.60		2 839 206.53
Juin . . . . .	29 202 231.92	18 426 392.02		10 775 839.90
Juillet . . . . .	25 603 274.92	14 757 777.01		10 845 497.91
Août . . . . .	25 792 899.95	13 979 079.51		11 813 820.44
Septembre . . . . .	17 820 870.11			
Octobre . . . . .	26 569 216.33			
Novembre . . . . .	31 931 346.47			
Décembre . . . . .	32 162 219.10			
Total	305 297 874.46			
Fin août	196 814 222.45	171 798 420.85		25 015 801.60

Sans recettes sur les tabacs et sans impôts sur la bière.

2144

## Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1940
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	38
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.09.1940
Date	
Data	
Seite	1017-1018
Page	
Pagina	
Ref. No	10 089 285

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.